

# Faits saillants de la mairesse suite au dépôt des états financiers 2024



au 31 déc 2024



Chers citoyens,

C'est avec un immense plaisir et une profonde fierté que je vous présente le rapport annuel 2024 de notre belle Municipalité. Depuis mon élection en 2021 comme conseillère, et à titre de mairesse depuis avril cette année, j'ai le privilège de travailler aux côtés d'une équipe dévouée et passionnée. L'année qui s'achève a été riche en émotions, en projets et en réussites, malgré les défis qui se sont dressés sur notre route.

Chaque membre du conseil municipal, notre directrice générale et l'ensemble des employés municipaux ont uni leurs forces, leur savoir-faire et leur cœur pour veiller à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de chacun de nos citoyens. C'est grâce à cette collaboration et à cette volonté commune que nous avons pu réaliser, entre autres :

- L'élection d'un nouveau conseiller municipal
- Le mandat pour le plan directeur des parcs
- L'installation d'un terrain de pickleball temporaire
- L'embauche d'une étudiante qui a patiemment vérifié toutes les bandes riveraines de la municipalité
- La caractérisation du lac Quenouille concernant le myriophylle à épis -
- La signature de la convention collective des cols bleus
- L'autorisation d'un projet pilote au lac à l'Original pour tester la fluoroscine
- L'inspection de près de 50 installations sanitaires
- La réfection du chemin Val-des-Lacs (phase 3) ainsi qu'une portion du chemin Paquette
- Une entente de desserte temporaire en matière d'incendie avec la Régie incendie des Monts
- La refonte complète de la cartographie municipale
- La création de l'OBNL Les sentiers de Val-des-Lacs

Malgré les intempéries exceptionnelles de juin et août qui ont mis nos routes à rude épreuve, nous avons bouclé l'année avec un excédent budgétaire de 413 000 \$. Notre service des travaux publics a pris soin de notre flotte de véhicules grâce à un entretien préventif attentif, ce qui nous a permis de réaliser des économies par rapport à 2023. De plus, les droits de mutation ont dépassé les prévisions de 15 000 \$, et une gestion prudente et efficace de nos finances a généré près de 20 000 \$ en intérêts. Bien sûr, d'autres défis nous attendent pour l'année à venir. Mais je sais que, grâce à l'engagement, la compétence et la passion de notre équipe - tant sur le plan politique qu'administratif - nous continuerons d'avancer avec confiance et détermination.

Merci du fond du cœur pour la confiance que vous nous accordez. Ensemble, faisons grandir et rayonner Val-des-Lacs.

Patricia Lacasse, Mairesse



## Rapport de l'auditeur

Suite à cet audit, l'opinion du vérificateur est la suivante :  
À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-des-Lacs au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### En résumé au 31 dec 2024:

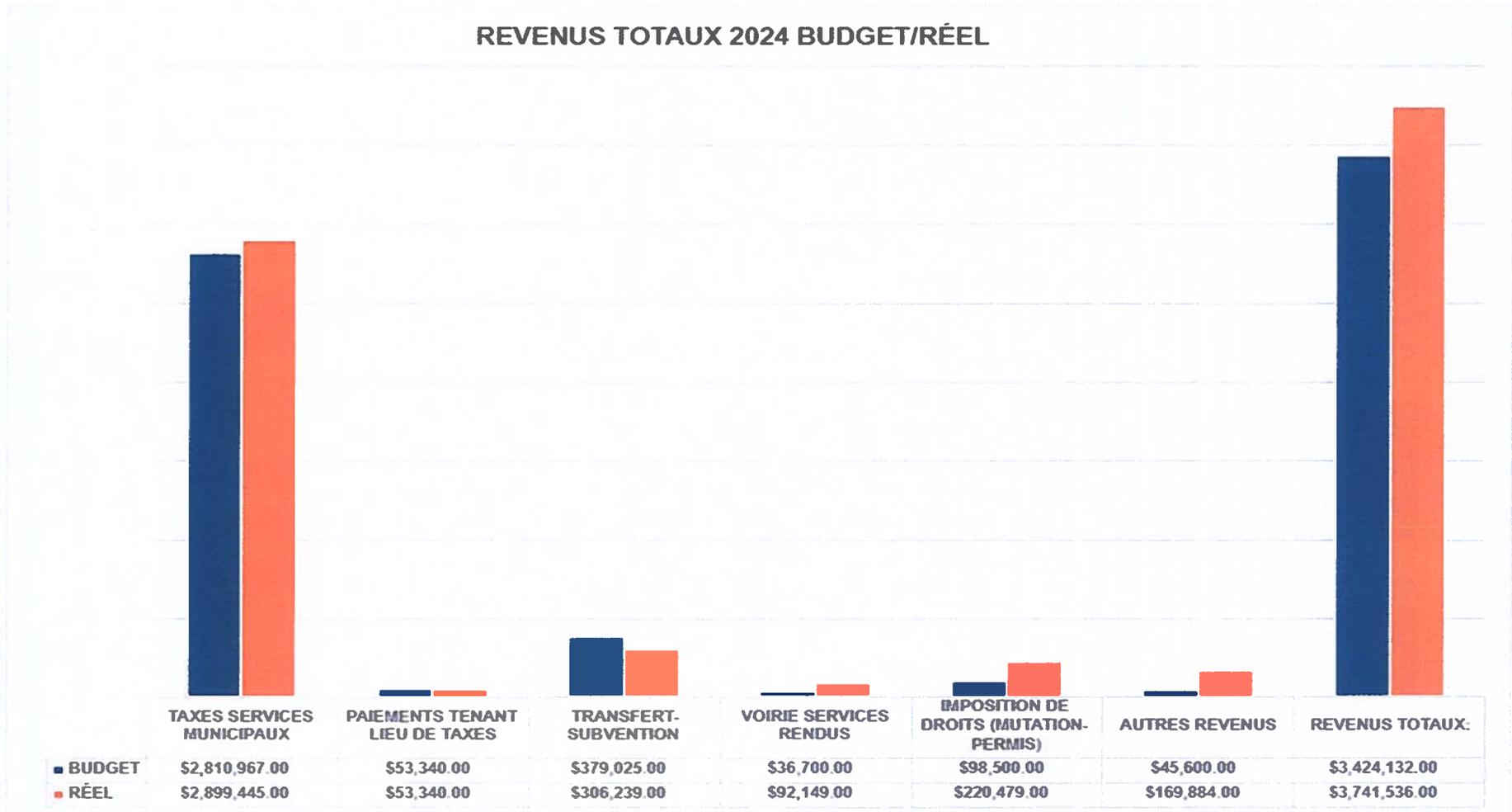
Revenu de fonctionnement:	4 829 233 \$
Charges :	3 883 487 \$
Surplus de fonctionnement à des fins fiscales:	413 969 \$
Excédent accumulé non affecté:	987 567 \$
Excédent affecté (inclu réserve climatique):	230 090 \$
Endettement total net à long terme:	1 765 301 \$
Fonds de parc:	100 960 \$
Fonds de carrière et sablière:	16 705 \$





# RÉPARTITION DES REVENUS BUDGET VERSUS RÉEL 2024

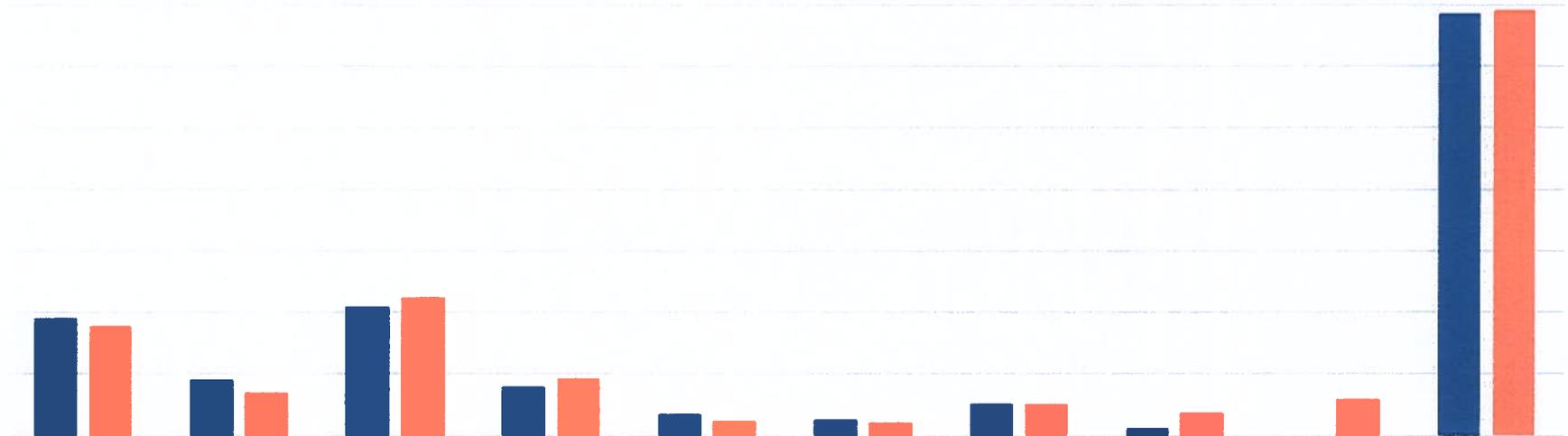
REVENUS TOTAUX 2024 BUDGET/RÉEL





# RÉPARTITION DES DÉPENSES BUDGET VERSUS RÉEL 2024

DÉPENSES TOTAUX 2024 BUDGET/RÉEL



	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	SÉCURITÉ PUBLIQUE	TRANSPORT	HYGIÈNE DU MILIEU	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	LOISIRS ET CULTURE	FRAIS DE FINANCEMENT	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	AFFECTATION EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES TOTALES:
■ BUDGET	\$948,903.00	\$448,056.00	\$1,036,228.00	\$387,895.00	\$166,075.00	\$121,708.00	\$250,350.00	\$59,857.00	\$(940.00)	\$3,418,132.00
■ RÉEL	\$888,912.00	\$344,291.00	\$1,112,225.00	\$458,641.00	\$112,189.00	\$96,757.00	\$255,872.00	\$183,887.00	\$288,762.00	\$3,452,774.00

LA MUNICIPALITÉ DÉGAGE UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE \$288762.00